

COMMENT RÉSILIER MON CONTRAT A LA SALLE DE SPORT ?

Par LENI78, le 10/12/2012 à 15:47

Bonjour,

Je suis inscrite a la salle de sport depuis le mois de MAI 2012.

J'ai appelé ma salle de sport en lui précisant que j'allais déménage hors du département des Yvelines.

Il m'on répondu que je devais continué a payer jusqu'au 12 mois d'engagement.

merci de vos réponses